


## PRIX 2021 = 2022

<b>Port 2 plaisance</b> Mme Ariane Roger 1 Route du port 30290 L'Ardoise Siret 400 902 540		Tel: + 33 / 06 77 08 11 10 Mail: port-2@wanadoo.fr Site: www.port-rhone-provence.com Facebook: Guinguette.lanex
---	---	--

# TARIF 2022

20 % TVA inclus

LOCATION D'EMPLACEMENT DE BATEAUX					+Taxe séjour
Longueur du bateau	Annuel	Trimestre	Mois	Semaine	Journée
De 0,00-4,99m	770 €	275 €	110 €	45 €	9 €
De 5,00-5,99m	993 €	340 €	170 €	50 €	10 €
De 6,00-6,99m	1 145 €	402 €	201 €	60 €	12 €
De 7,00-8,99m	1 565 €	523 €	270 €	80 €	16 €
De 9,00-12,99m	2 099 €	650 €	301 €	90 €	18 €
De 13,00-14,99m	2 340 €	740 €	370 €	100 €	20 €
De 15,00-16,99m	2 965 €	940 €	402 €	115 €	23 €
De 17,00-19,99m	3 510 €	1 150 €	470 €	150 €	26 €
+ 20m par m	+97 €	+ 51 €	+ 36 €	+ 12 €	+ 3 €

**TARIF** à la journée inclus prise d'eau potable (2pers), location de compteur 6amp & ordures ménag. Taxe de séjour 0,22€ par personne pour les bateaux de passage et accès code offert.

SERVICES					
Droit d'usage des installations hydrauliques	Automne/Hiver	octobre-mars	22 € / Mois	Inclus pour tarif journée	
	Printemps/Été	avril-septembre	27 € / Mois	Inclus pour tarif journée	
Droit d'usage des installations électriques	6 ampères	Inclus par Tarif Journée		Caution	Selon contrat
	16 ampères	Compteur	N° personnel	0,24 €	+10 € Tarif/Jr
Machine à laver linge / Utilisation de la douche				5 €	3 €
Emplacement Stationnement remorque / camping car /voiture				15€/Sem 65€/M	650 €/An
Mécanicien / Conseil / Nettoyage de bateau / Outillage				Sur demande	
Service Taxi pour aller/venir du TGV Avignon / ailleurs			Horaires Bus	Sur demande	
Internet / wi-fi bas-débit				3€/Jour	20€/Annuel
Ecotaxe, services d'ordures ménagères et verres				Sur place inclus	
Badge portail		Piéton / parking voiture / remorque		15,00 €	30,00 €
Diesel GNR30 / service livraison à partir 100 litre			location voit	Sur demande	

Tout usager doit fournir à la réservation d'emplacement **les documents** donnant **les caractéristiques** du bateau et de **son assurance** pour la période totale de la location. Le port n'accueille pas de bateau habité.

Les tarifs sont indiqués par jour compté de midi à midi, toute période supérieure à 2h est due comme tarif journalier. Le tarif de l'usage de la prestation électrique par prise individuelle est basé sur la consommation relevée au compteur, l'amortissement des installations électrique et la charge de mise à disposition.

**Le contrat de location** est au nom du propriétaire. Le paiement de la redevance s'effectue à la date d'arrivée du bateau. Les locataires sont priés de **respecter l'environnement**, de nettoyer le bateau avec l'eau du Fleuve sans utiliser de détergeant Tout abus fera l'objet d'une redevance particulière.

Voir Information déchetterie, amarrage et courtoisie, et **RÈGLEMENT INTERIEURE PORTUAIRE FLUVIALE**.